

CRETEIL, le 28 mai 2019

Commission permanente du 27 mai 2019 : Des actions utiles, solidaires et écologiques pour les Val-de-Marnais

Rénovation énergétique, logement et culture ... Ce Lundi 27 mai 2019, la commission permanente du Conseil Départemental s'est réunie et a examiné 50 rapports.

CONTACT PRESSE

Patrick Hervy

Tel. : 01 43 99 70 23

06 32 54 57 93

Patrick.hervy@valdemarne.fr

Hôtel du Département

94054 Créteil cedex

Le Département renforce son dispositif de lutte contre la précarité énergétique.

Le Département vient de voter l'extension de la convention de partenariat avec la CAUE 94- Agence de l'Energie du Val de Marne, pour l'extension du dispositif départemental d'accompagnement à domicile des ménages en situation de précarité énergétique. Ce dispositif expérimental a permis entre 2015 et 2018 de faire diminuer de 280 € la facture énergétique annuelle de 300 familles. Pour renforcer et élargir cette action, le département apporte en 2019 un soutien financier de 80 000€ à la CAUE 94.

Le Département fait de la lutte contre la précarité énergétique une de ses priorités. Une précarité qui amplifie les inégalités sociales et participe au réchauffement climatique. C'est dans ce sens et pour proposer des solutions à la hauteur des enjeux que nous organisons le 4 juin prochain les premières rencontres départementales des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique.

Logement : avec l'ADIL, une aide humaine et de proximité envers les plus démunis.

Le Département a reconduit sa convention avec l'Association Départemental d'Information sur le Logement (ADIL 94). L'ADIL a été créée par le Conseil Départemental en 1998 et depuis cette date, elle a conseillé 279 086 Val-de-Marnais, soit 1375 par mois. L'ADIL offre des services d'information et de conseil à toute personne en faisant la demande, ses services étant neutres et gratuits. Devant le travail effectué par l'Association le Département a décidé de verser 88 000€ de subvention à l'ADIL dans le cadre d'une convention annuelle ainsi renouvelée.

Le Département premier partenaire de la création artistique en Val de Marne.

Depuis plus de 30 ans le Département, œuvre à l'accès à la culture pour tous et accompagne les acteurs de la culture pour qu'ils puissent créer en bénéficiant d'une véritable stabilité. C'est à ce titre que le Département a accordé 896 400 € de subventions et crédits aux acteurs du monde artistique Val de Marnais.

Christian Favier,
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne